

PARTIE 1

ETAT INITIAL ET DIAGNOSTIC

Historiquement, la Guadeloupe est une destination touristique, en particulier depuis la métropole, cependant elle souffre d'une dégradation de son image de marque, due en partie au caractère vieillissant de son hôtellerie et de son manque d'entretien (Source : Observatoire Régional du Tourisme). Cependant, des interventions ont eu lieu ces dernières années pour revaloriser le tourisme balnéaire : entre 2000 et 2006, des investissements importants ont été réalisés. Ils ont essentiellement permis la rénovation et la promotion (80% des crédits) de cette destination.

La rénovation hôtelière a donné lieu à un réel effort d'investissement des partenaires publics et privés, mobilisant des fonds européens (FEDER), sur les pôles touristiques principaux :

9 rénovations d'hôtels pour une requalification (La Toubana, La Vieille Tour, Arawak, Créole Beach, Soleil Levant, Kalenda, Fort Royal)

Rénovation du Club Méditerranée (La caravelle, commune de Sainte-Anne)

Rénovation de la marina de Rivière Sens

Aménagement de la plage de Roseau à Capesterre Belle Eau

Aménagement de plage, requalification urbaine (avenue de l'Europe, l'autre bord)

Aménagement de l'arrière plage du Souffleur, à Port Louis

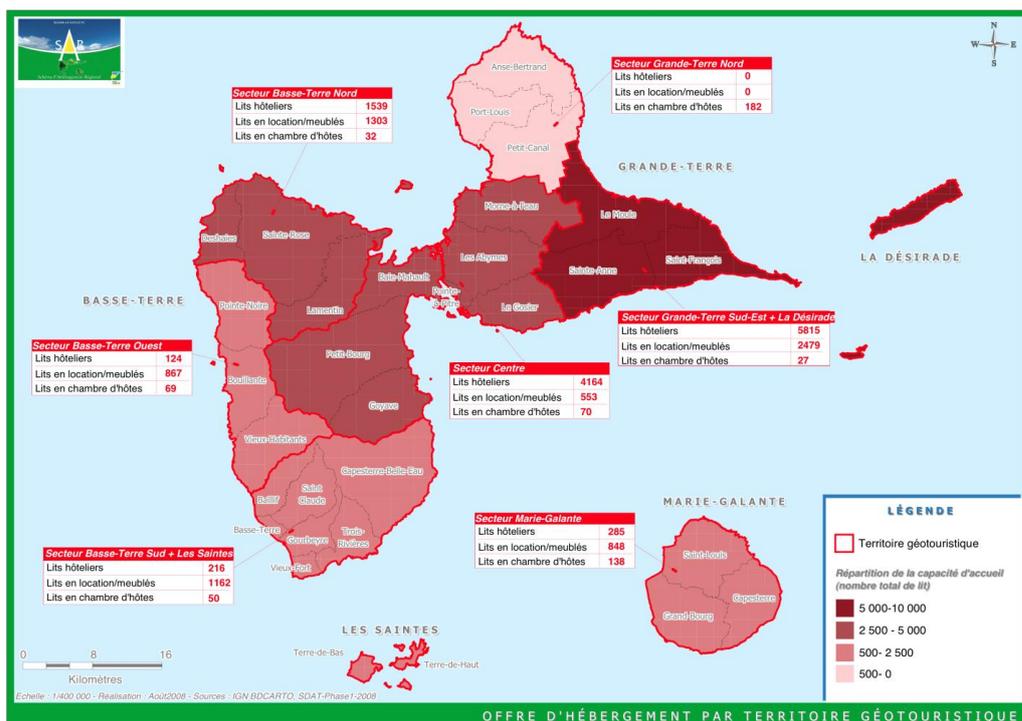
Aménagement de la Pointe des Châteaux

Entretien réhabilitation de marinas (Saint-François, Bas de Fort)

Création d'un hébergement touristique au Moule, d'un complexe hôtelier à Rivière Sens

D'autres aménagements et réhabilitations sont en cours, tels que la réhabilitation du golf de Saint-François, l'aménagement des plages de Raisins-Clairs et de Ravine Cayenne.

Au final, le tourisme sur le littoral Guadeloupéen dispose de marges de progression importantes, tant en termes de qualité que de quantité : l'occupation du littoral par les équipements touristiques ne représente que 62 ha du littoral, soit 0,22% du périmètre du SMVM actuel (l'urbain dense en comparaison en occupe 8,04%).



Carte 12 : Les offres d'hébergement

LE DEPLOIEMENT DES ACTIVITES NAUTIQUES

Comme le montre la carte en page suivante, les activités nautiques en Guadeloupe concernent pratiquement l'ensemble du littoral et des communes, exceptions faites des littoraux qui prennent la forme de falaises et côtes rocheuses ne permettant pas la pratique de telles activités.

On constate également la diversité des activités proposées, ainsi que leur niveau de pratique.

En 2008, la Région a adopté le plan régional pour le nautisme qui doit contribuer aux objectifs de montée en gamme de l'offre touristique de la Guadeloupe.

La Région accueille déjà de grands évènements nautiques, tels la route du Rhum, la transat BPE, la Triskell Cup, la transat Belle Île en Mer – Marie Galante, le tour de Guadeloupe à la voile, la régates des Saintes, le trophée Hemingway, ou encore des rencontres professionnelles autour du yachting ... le potentiel d'activités est considérable.

Le secteur du nautisme représente un apport social et économique estimé à 700 emplois directs et 120 millions d'euros.

Le plan régional du nautisme fixe plusieurs objectifs qui interagissent pour constituer une gamme complète d'activités :

- Développer l'offre de produits touristiques nautiques**
- Développer la plaisance**
- Développer la grande plaisance**
- Soutenir une activité de croisière de transit de haut de gamme harmonieusement répartie sur le territoire**
- Faire émerger un nouveau bassin de navigation dans la Caraïbe**
- Mettre en œuvre une stratégie de promotion et de communication dédiée au nautisme.**

PARTIE 1

ETAT INITIAL ET DIAGNOSTIC

Développer des activités de réparation

Plusieurs priorités pour la mise en œuvre de ces objectifs :

La capacité doit passer de 1 600 places à 2 000 d'ici 30 ans, puis à 3 000 d'ici 8 ans.

Création d'une aire de stockage à sec de 200 places.

Création de 200 places sous la forme de haltes légères aménagées pour augmenter la durée de séjour des bateaux de passage ; d'autres créations pourront suivre après évaluation de celles-ci.

Renforcer l'accès de la Guadeloupe par le Nord en ouvrant les ponts tous les jours, en renforçant le balisage de la Rivière salée et en augmentant le tirant d'eau par dragage.

Mettre à niveau au moins 6 ports de plaisance afin de constituer un réseau de ports de plaisance sur le territoire.

Création d'une zone d'hivernage anticyclonique de 200 places agréée par les assureurs.

Pour développer la grande plaisance : créer des places supplémentaires à la marina de Bas du Fort et des points d'accueil à Deshaies et à Marie-Galante.

Pour la croisière de transit : prévoir les capacités d'accueil et d'animation, les produits d'excursions.

Développer des activités de réparation : moyens de levage pour les yachts en réparation, aider les chantiers à acquérir le foncier nécessaire à leur développement.

...

Les premières activités retenues pour le marketing touristique autour du nautisme sont le jet ski, la plongée, le surf, la plaisance, la pêche au gros.

Les équipements relatifs au nautisme comprennent :

Les ports de plaisance et leurs zones techniques lorsque celles-ci sont prévues.

Les haltes légères de plaisance.

Une zone technique pour la grande plaisance.

Une zone technique spécialisée pour la plaisance.

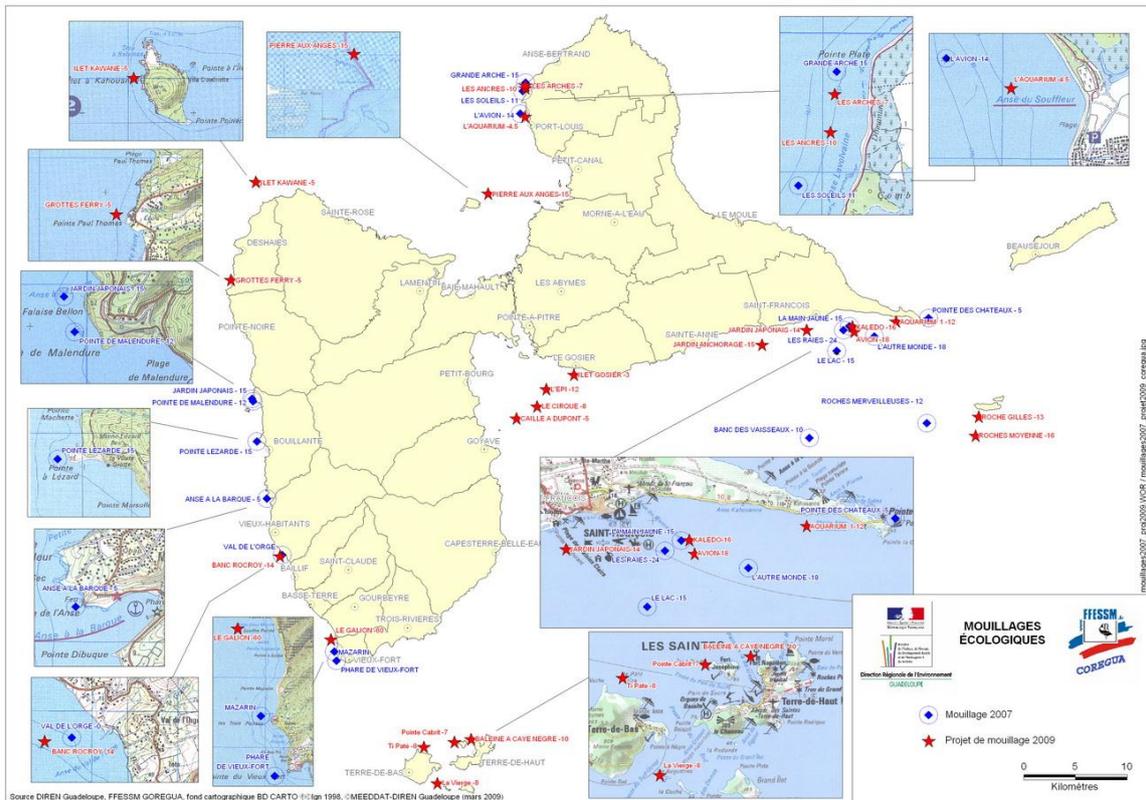


Figure 14 : Carte des mouillages

La plongée sous-marine

La plongée est l'activité nautique la plus développée : il existe de nombreux clubs (37 sur l'archipel) et 17 structures commerciales. La fréquentation des principaux sites de plongée est forte, à la fois locale et touristique : on compte environ 2 000 licenciés en Guadeloupe. Cela s'explique par les atouts propres à l'archipel : très nombreux sites, richesse des fonds, notoriété des îlets Pigeon...

Cette activité n'est pas sans risque pour l'environnement, en particulier sur des sites remarquables comme les îlets Pigeon où une fréquentation importante, si elle n'est pas gérée, peut porter atteinte aux milieux qui font son attrait.

La voile

Les bassins de navigation pour la voile sont nombreux : Deshaies, Pointe-à-Pitre, Le Gosier, Vieux Fort, Terre de Haut..., on compte environ un millier de pratiquants. La fréquentation est principalement locale (écoliers surtout) mais également avec des pratiquants de haut niveau.

PARTIE 1

ETAT INITIAL ET DIAGNOSTIC

La pêche sportive et récréative

Elle est pratiquée essentiellement à Sainte-Anne, Deshaies, Saint-François, Sainte-Rose et Le Moule. Le poids moyen pêché est de 291 tonnes pour les poissons, et de 32 pour les coquillages (consommation familiale en majorité) ; la pêche est limitée, en pélagique, à trois prises par personne pour les plaisanciers. Cette contrainte vise à préserver la ressource.

Les autres activités nautiques

Planche à voile (300 pratiquants), surf et autres sports nautiques sont encore peu développés. Les sites les plus utilisés sont les Salines principalement et le Bois Jolan, mais ces sites sont mal entretenus (source : Plan pour le nautisme).

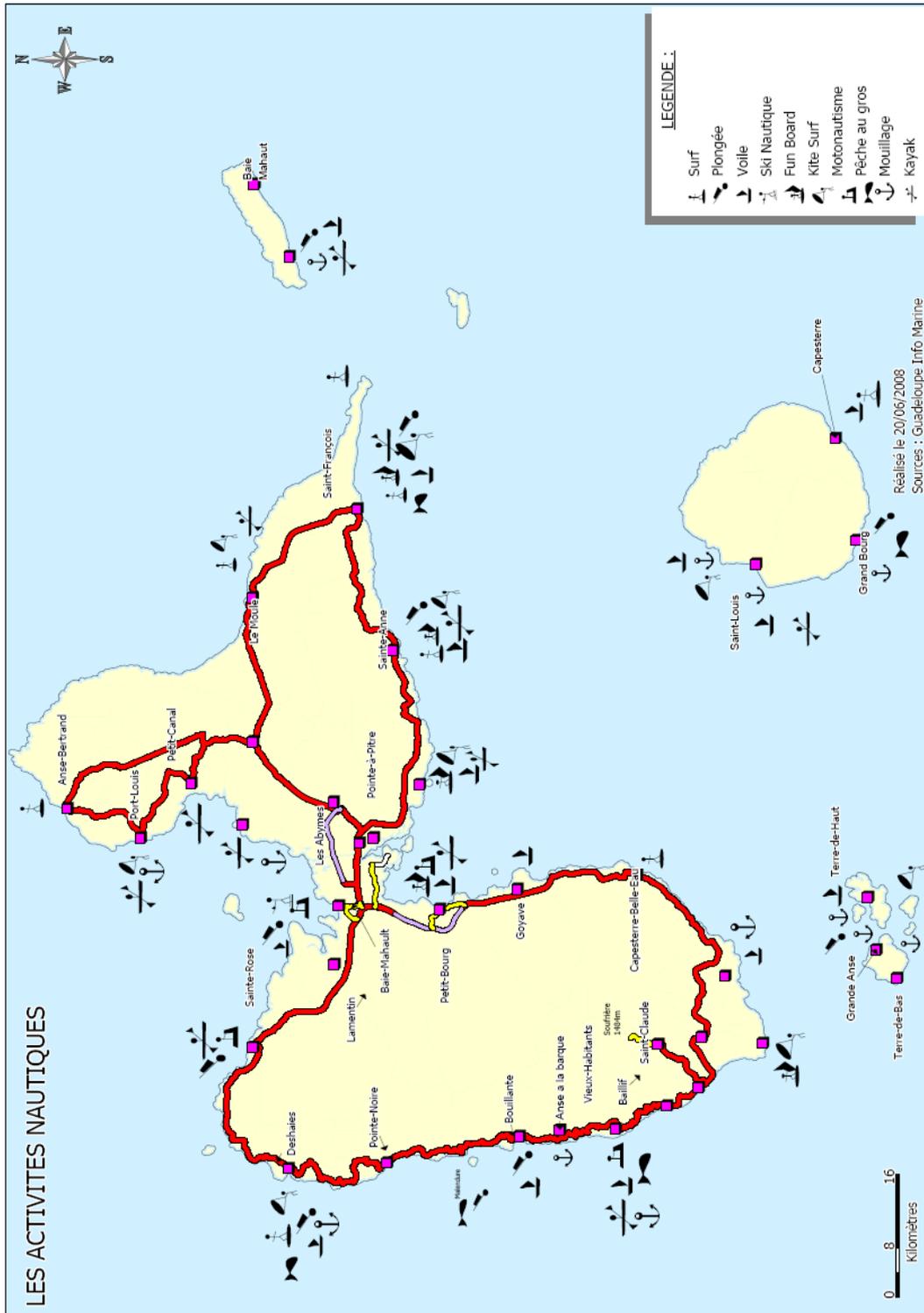
Le kitesurf se développe rapidement, sur l'ensemble des îles, au point qu'il peut exister des problèmes de cohabitation entre les différentes activités nautiques. Au demeurant, la pratique du kitesurf n'est possible que sur des sites adaptés, qui permettent notamment aux pratiquants de dérouler les lignes (reliant la planche aux ailes) au sol, sans risque pour les autres usagers de la plage.

Le jet-ski se développe également mais son usage n'est pas suffisamment contrôlé sur les plans d'eau, ce qui peut créer des risques au niveau de la coexistence des différentes activités nautiques.

Le canoë kayak pourrait aussi se développer. Mais, comme pour l'ensemble des pratiques nautiques, les infrastructures sont à développer ou à entretenir car, vétustes, elles n'offrent plus une qualité de service suffisante.

Le déploiement des activités nautiques et du tourisme balnéaire s'accompagnent d'une occupation du littoral qui peut avoir des impacts sur l'environnement. Or, souvent, les équipements n'existent pas ou pas suffisamment : c'est le cas des aires de pique nique, poubelles, ou encore des sites de camping (inexistants dans l'archipel). Ainsi, selon l'agence des 50 pas géométriques, certains sites donnent lieu à des décharges sauvages : c'est le cas de la Pointe Allègre, Nogent, Bois Fermé, Belle Plaine, Babin, Beautiran et du Marais de Port-Louis. Ces sites, pourtant emblématiques, sont victimes de l'engouement auquel ils donnent lieu.

Par ailleurs, la concurrence pour l'espace est forte sur ces espaces à enjeu ; les équipements, les aménagements, la mise en place de sentiers et de balisage, l'information et la sensibilisation restent donc des clés pour un bon usage du littoral, tant pour le loisir que pour le tourisme.



Carte 13 : Les activités nautiques